Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/02

N° Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

EXTRAIT

Arrondissement de BESANCON

Canton de Besançon 1

Du registre des délibérations du C.C.A.S

Séance du 25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Bureau du C.C.A.S de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocatior légale, sous la présidence de Monsieur Emile BOURGEOIS.

Nota – le Président certifie que la convocation a été faite le 19/03/2024 et que le nombre des membres en exercice est de onze

<u>Présents</u>: Mmes SIMON BOUVRET, DELESSARD, GILLET, TANNIERES, CREVOISIER, DUBIEZ, MM. BOURGEOIS, BAULIEU, HENRIOT

Absentes excusées:

Mmes CHANEY, AYMONIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET DU C.C.A.S ETABLI PAR MONSIEUR LE PERCEPTEUR

	Compte	Compte de
	administratif	gestion
Fonctionnement		
Dépenses de fonctionnement	3 751.59 €	3 751.59 €
Recettes de fonctionnement	2 000.00 €	2 000.00 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2022	6 362.54 €	6 362.54 €
Résultat 2023	4 610.95 €	4 610.95 €
Investissement		
Dépenses d'investissement	0.00 €	0.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €	0.00 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2022	0.00 €	0.00 €
Résultat 2023	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	4 610.95 €	4 610.95 €

Après présentation du compte de gestion 2023 de Monsieur le trésorier par Monsieur le Président et après avoir constaté qu'il y a concordance entre les écritures du compte de gestion 2023 et celles du compte administratif 2023, les membres du Bureau l'approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré, le 25 mars 2024

Le Président,

Emile BOURGEOIS

Préfecture du Doubs

Regule 05 AVR. 2024

Contrôle de légalité